



RETRAIT DU CPE

DÉCLARATION UNITAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE SALARIÉS ET DES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES ET LYCÉENNES DES YVELINES

Les organisations des Yvelines CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, FSU, UNSA, UNEF se sont réunies le mardi 21 mars à 8 heures 00.

Après la formidable ampleur de la manifestation du samedi 18 mars, qui a vu descendre dans la rue plus de 1,5 millions de personnes pour obtenir le retrait du CPE et devant l'obstination du gouvernement, les organisations syndicales d'étudiants, de lycéens et de salariés appellent à amplifier la mobilisation.

Les organisations syndicales des Yvelines de salariés soutiennent la mobilisation des étudiants et lycéens.

L'ensemble des organisations syndicales des Yvelines appelle le 28 mars à une journée d'action interprofessionnelle avec arrêts de travail, grèves et manifestations.

Suite à l'appel solennel lancé dès samedi par l'ensemble des organisations syndicales, le gouvernement doit avoir la sagesse de sortir de l'impasse dans laquelle il s'est mis : **il doit retirer le CPE.**

Ce retrait lèverait l'hypothèque à l'ouverture des négociations pour l'emploi et l'avenir des jeunes.

*Les organisations syndicales des Yvelines :
UNEF, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, UNSA*

Manifestation régionale unitaire

PLACE D'ITALIE – BASTILLE - RÉPUBLIQUE

Départ à 14 H 30

Trappes, Le jeudi 23 mars 2006

Lettre ouverte

aux députés des Yvelines
aux sénateurs des Yvelines

Mesdames et Messieurs les Députés et Sénateurs,

Après le CNE (Contrat Nouvelle Embauche), le gouvernement avec l'appui du parlement tente d'imposer le CPE (Contrat Première Embauche), aux salariés de notre pays, confirmant ainsi sa volonté d'établir la précarité du travail salarié.

En effet, en instaurant une période, dite de «consolidation» de deux ans, pendant laquelle le salarié peut être licencié sans justification, le CPE empêche le jeune de se projeter dans l'avenir. Il ne lui permet pas de faire face aux besoins liés à son autonomie, logement notamment. Par ailleurs, ne pas justifier des motifs d'un licenciement ouvre la porte à tous les arbitraires et constitue une marque de mépris évidente envers le jeune salarié.

L'ensemble des organisations syndicales de salariés et d'étudiants du département des Yvelines **dont vous êtes l'un des élus**, vous informe de leur détermination à s'opposer à la mise en place de ce nouveau contrat de travail.

Nous vous demandons par la présente de bien vouloir nous indiquer votre position sur cette mesure et, le cas échéant, l'appui que vous comptez nous apporter **pour le retrait du CPE**.

Dans cette attente, croyez, Mesdames et Messieurs les Députés, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour l'UNEF UVSQ
La Présidente
Chahra CHIBATI

Pour la CFDT-Yvelines
La Secrétaire Générale
Maud BILLON

Pour la CFE-CGC 78
Le Président
Daniel CASSIER

Pour la CFTC Yvelines
La Secrétaire Générale
Françoise AUDEBERT

Pour la CGT 78
Le Secrétaire d'UD
Jacques BOUARD

Pour FO 78
Le Secrétaire Général
Dominique RUFFIÉ

Pour la FSU Yvelines
Le Secrétaire Départemental
Pierre MARSALEIX

Pour l'UNSA Yvelines
Le Secrétaire Départemental
Marcel DUPUY